

*Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement*



DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE
DE
MONSIEUR
JULIEN NKOGHE BEKALE
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Libreville, le 27 Décembre 2019

“Le Gouvernement conduit la politique de la Nation sous l’autorité du Président de la République. Il est responsable devant le Président de la République et devant l’Assemblée Nationale.

Dans un délai de quarante-cinq jours au plus, après sa nomination et après délibération du Conseil des Ministres, le Premier Ministre présente devant l’Assemblée Nationale son programme de Politique Générale qui donne lieu à un débat, suivi d’un vote de confiance.”

Monsieur le Président de l’Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

A l’entame de mon propos, j’ai tenu à rappeler les dispositions de l’article 28 de notre Constitution en vertu desquelles je me trouve aujourd’hui devant vous.

*Pour avoir attentivement écouté le peuple, le Président de la République, Chef de l’Etat Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a décidé, le 02 décembre dernier, de sa propre initiative de mettre fin à mes fonctions et partant de l’ensemble du Gouvernement ; et ce conformément à l’article 15 de la Constitution.*

Il m’a aussitôt chargé de lui proposer un nouveau Gouvernement qui a prêté serment devant lui le 04 décembre 2019 en présence de la Cour Constitutionnelle.

Par ce serment, le Gouvernement a pris un engagement à la fois juridique et moral, celui de tout mettre en œuvre pour traduire en acte les rêves de bien-être, de prospérité, de justice et de sécurité des gabonaises et des gabonais.

*Vous comprendrez dès lors, investi de la confiance de Monsieur le Président de la République, que mes premiers mots devant la représentation nationale soient d'exprimer toute ma gratitude et ma grande reconnaissance à **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** pour la confiance renouvelée.*

C'est cette confiance qui me vaut, aujourd'hui, l'honneur et le privilège de vous présenter ma deuxième déclaration de politique générale après celle du 27 février 2019.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Me voici de nouveau devant votre auguste et respectable Institution.

La légitimité de cette Assemblée Nationale est incontestable et indiscutable.

En effet, cette Assemblée Nationale a été élue au terme d'un processus électoral transparent et dont les résultats ont été unanimement salués. Rien aujourd'hui ne peut justifier sa dissolution.

*Aussi, voudrais-je saisir cette occasion pour vous renouveler, à vous **Monsieur Faustin BOUKOUBI**, Président de l'Assemblée Nationale et à l'ensemble des Honorables Députés, majorité et opposition, mes remerciements pour la confiance franche et forte*

obtenue de vous à l'occasion de ma première déclaration de politique générale.

Je voudrais également saluer, pour m'en réjouir, l'excellence et la qualité des relations que le Gouvernement et l'Assemblée Nationale entretiennent ; relations faites de considération, de respect, de consultation, de concertation et d'écoute. Une vraie collaboration institutionnelle, démocratique et républicaine.

Mon Gouvernement veillera, à chaque instant, à ce qu'il en soit toujours ainsi.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

En me présentant devant vous, pour solliciter à nouveau votre confiance, j'ai le devoir républicain de vous tenir le langage de la vérité.

Ces derniers mois, en effet, il s'est élevé des appels et des plaintes de plus en plus récurrents, émanant de nos compatriotes, pour exprimer des inquiétudes, des attentes fortes et pressantes, touchant à tous les domaines de nos vies quotidiennes.

Ces attentes ont trait, pour l'essentiel et sans être exhaustif, à l'état de nos routes et voiries urbaines, à l'insalubrité de nos villes, à la qualité de nos prises en charge dans les hôpitaux, à la situation de notre système scolaire et de formation, à l'employabilité de nos

jeunes, à la situation de nos retraités, à notre déficit d'exemplarité, à l'image que nous renvoyons à l'opinion publique.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Oui, la vérité est que la corruption, l'enrichissement illicite et l'impunité ont atteint des niveaux inacceptables ; à cause de ce fléau, de nombreux projets n'ont pas abouti ;

La vérité est que, dans notre pays, la bataille de l'emploi n'a pas encore été gagnée ;

La vérité est que le coût de la vie affecte encore le pouvoir d'achat des ménages ;

La vérité est que les conditions de vie de nos concitoyens demeurent précaires pour un grand nombre d'entre eux ;

La vérité est aussi, tout en restant prudent et mesuré, qu'après les mesures que nous avons prises au cours de ces derniers mois, nous sortons progressivement du tunnel, et nous devrions donc bientôt retrouver des marges de manœuvre ;

La vérité, c'est aussi que si beaucoup a été fait ces dernières années en dépit des conjonctures souvent défavorables année après année, beaucoup reste aussi à faire.

Oui, Chers Compatriotes, beaucoup reste à faire pour construire la société gabonaise que nous voulons en ce 21^{ème} siècle.

Beaucoup reste à faire pour relancer et consolider notre croissance de manière à ce qu'elle soit plus inclusive.

Et j'ai bien conscience que l'énumération des points négatifs ne règle pas tous les problèmes.

Nous nous devons d'être offensifs, résolument offensifs, pour parvenir à leur résorption.

Dans cette optique, le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger a été instruit par le Président de la République, Chef de l'Etat, de satisfaire aux attentes et aux aspirations légitimes de nos compatriotes, notamment en ce qui concerne leurs besoins primaires.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Il y'a de cela exactement 10 mois, jour pour jour, je sollicitais votre confiance ici même.

Le programme de politique générale que vous avez largement approuvé à cette occasion est toujours d'actualité.

Les secteurs de la route, de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de l'eau constituent toujours les priorités du Gouvernement.

La présente déclaration de politique générale complète et prend en compte les nouvelles priorités du Président de la République, Chef de l'Etat.

Vous comprendrez donc aisément que mon propos ne consistera pas à me livrer à un bilan de l'action gouvernementale. Ce qui pourrait apparaître à la fois prématuré et irréaliste.

Toutefois, il me paraît de haute considération de vous décliner ce que nous avons pu faire ces dix derniers mois.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Ce que le Gouvernement a fait durant les dix mois écoulés, les Gabonais qui ont un regard objectif peuvent l'apprécier.

Tout comme, ils savent tout ce que nous n'avons pas pu faire et ce qu'ils attendent désormais de nous.

*Les dix mois qui viennent de s'écouler ont surtout été mis à profit par le Gouvernement pour **stabiliser** le pays, **rassurer** les partenaires extérieurs et **consolider** la cohésion nationale autour de la vision de développement du Président de la République, vision qui réside dans son engagement à construire, avec tous ses compatriotes, une société plus juste et plus solidaire.*

Durant ces dix mois, nous sommes allés à la rencontre des forces vives, politiques, économiques et sociales du pays à travers des rencontres d'échanges et d'explication de la vision du Président de la République et du plan d'action du Gouvernement.

C'est ici le lieu de remercier tous ces compatriotes qui ont, chacun à sa manière, contribué à nous accompagner dans cette action de stabilisation et de consolidation de la cohésion nationale.

Sur un tout autre plan, le Gouvernement s'est attelé à répondre progressivement aux multiples attentes et préoccupations de nos compatriotes dans les domaines des infrastructures routières, de l'eau, de l'électricité, de l'éducation et de la santé.

Je suis le premier à reconnaître que c'est loin d'être satisfaisant, mais des débuts de solution sont en cours de réalisation.

Mais nous comprenons l'impatience de nos compatriotes, et nous voulons les rassurer que le Gouvernement fera tout ce qui sera en son pouvoir et avec les moyens dont il disposera pour tenir ses engagements.

Durant ces dix mois, notre pays a regagné la confiance de nos partenaires techniques et financiers.

Le Gabon est devenu le bon élève du Fonds Monétaire International.

Le Gabon a renforcé sa position de centre diplomatique de l'Afrique Centrale.

Sous l'impulsion du Président de la République, notre pays a honoré les grands rendez-vous sous régionaux, continentaux et internationaux.

Le leadership du Président de la République est de plus en plus et de mieux en mieux reconnu dans le monde.

La signature d'un accord de financement entre notre pays et le royaume de Norvège sur la lutte contre la déforestation, tout

comme la Présidence du groupe de négociateurs africains sur le climat confié à notre pays à l'issue de la COP 25, sont autant de retombées diplomatiques positives au crédit du Président de la République et du Gouvernement.

Sur le plan intérieur, le Gouvernement a respecté et respectera ses engagements relatifs à la régularisation des situations administratives des agents de l'Etat.

A ce jour, 1023 agents ont été régularisés ; d'autres vont suivre.

L'opération de recensement biométrique des agents de l'Etat que nous avons initiée nous permettra de dégager des marges de manœuvre en vue de répondre au besoin de recrutement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la sécurité et des autres administrations notamment dans les régies financières.

Dans le domaine de la route, le Gouvernement s'est employé à mettre en œuvre le projet de réaménagement de la Route Nationale 1 et la réhabilitation de certaines voiries dans Libreville, Owendo et Akanda.

Dans le secteur de l'eau, le Gouvernement a lancé le programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville.

Dans le secteur de l'éducation, le Gouvernement s'est employé à assurer une rentrée scolaire et académique apaisée.

Un programme de construction des salles de classe et des amphithéâtres est en cours d'exécution.

Dans le secteur de la santé, un programme d'entretien et de réhabilitation des centres hospitaliers universitaires a démarré.

Sur le plan économique, le Gouvernement a concentré ses efforts à la stabilisation de la situation macroéconomique et au retour à l'équilibre budgétaire.

Les réformes engagées ont permis de dégager de l'espace budgétaire en faveur des dépenses sociales et des investissements en infrastructures.

Ces progrès sont salués par la communauté financière internationale.

Grâce aux efforts de stabilisation et les réformes structurelles engagées visant à la diversification de notre économie et grâce à la qualité du soutien de nos partenaires, la signature du Gabon a gagné en crédibilité sur le marché financier international.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Le cadrage macroéconomique et le débat d'orientation budgétaire de la loi de finances exercice 2020 ont pris en compte les engagements contenus dans la déclaration de politique générale de février 2019.

Dans la présente déclaration de politique générale, j'ai choisi de mettre en relief les secteurs pour lesquels des actions immédiates et visibles sont nécessaires.

*Ces actions prioritaires à effet visible et immédiat ont été intégrées dans le projet de loi de finances 2020 pour un montant global de **349 milliards de francs CFA**.*

Elles font l'objet du Plan d'Actions Prioritaires du Président de la République, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, que le Gouvernement, qui sollicite votre confiance aujourd'hui, est chargé de mettre en œuvre.

Ce Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement se décline de la manière suivante :

Au niveau de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, le Gouvernement, avec l'appui de nos partenaires financiers, prévoit un programme de **117 milliards de francs CFA** visant à renforcer les capacités d'accueil et la modernisation de nos écoles, lycées, universités et instituts de formation professionnelle.

Au niveau la santé publique, sur les instructions précises et insistantes du Président de la République, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, le Gouvernement prévoit **16 milliards de francs CFA** pour l'amélioration de l'offre de service de santé.

En attendant l'adoption des résolutions de la Task-force sur la santé, le Gouvernement portera une attention particulière sur l'amélioration des services d'accueil des malades aux urgences.

Parallèlement à la prise en charge des malades dans les services des urgences, notamment lorsque le pronostic vital est engagé, le Gouvernement veillera à la disponibilité des médicaments de qualité dans les structures sanitaires.

Au niveau des infrastructures routières, 135 milliards de francs CFA sont consentis par le Gouvernement pour poursuivre avec détermination le programme de réhabilitation des voiries urbaines, la relance des subdivisions des Travaux Publics et les travaux de réaménagement de la route nationale 1.

La réalisation de la Transgabonaise offrira de nouvelles opportunités pour le développement d'activités touristiques, de production de biens et de services divers.

L'ambition du Gouvernement est de construire un réseau routier permettant à tous les Gabonais de pouvoir se déplacer facilement à l'intérieur des villes et des villages.

Au niveau du secteur des Transports, le développement de la mobilité urbaine passera par le renforcement et la réorganisation du transport collectif urbain et interurbain.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement prévoit le lancement prochain de la société Trans-urb pour renforcer la mobilité des usagers dans le Grand Libreville (Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum).

Sur le volet ferroviaire dont le réseau est vieux de plus de 40 ans, il est prévu d'accélérer avec l'appui de nos partenaires, les programmes en cours, de remise à niveau des infrastructures

ferroviaires, d'entretien de la voie et de renouvellement du matériel roulant.

Sur le volet aérien, l'obtention du retrait du Gabon de la liste de sécurité de l'Union Européenne (communément appelée liste noire) et la certification de l'aéroport de Libreville par l'OACI, confortent la position du Gouvernement de créer une nouvelle compagnie aérienne nationale avant fin 2020.

Au niveau de l'eau et l'électricité, 42 milliards de francs CFA sont consacrés à ce secteur.

Sur le volet eau, l'objectif visé est de fournir de l'eau potable dans nos villes et nos villages.

Dans un premier temps, la priorité du Gouvernement est de mettre un terme au stress hydrique qui prévaut dans notre capitale par le lancement du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau potable et l'assainissement de Libreville.

*L'objectif est d'approvisionner près de **200.000** compatriotes supplémentaires, principalement dans les quartiers les plus touchés par le manque d'eau.*

Au niveau de l'électricité, le Gouvernement est déterminé à améliorer la qualité de service et de sécurité sur le réseau de distribution de l'électricité.

Pour assurer la disponibilité sur l'ensemble du territoire, le Gouvernement a pris l'option de nouvelles centrales hydroélectriques, telles que Kinguéle Aval et de renforcer les capacités opérationnelles de la SEEG.

S'agissant de la question de la gestion des déchets, il est prévu une dotation de 10 milliards de francs CFA.

L'objectif du Gouvernement, conformément à la loi sur la décentralisation, est de rétrocéder en 2020 aux collectivités locales, la gestion des déchets avec l'appui technique et financier de l'Etat.

Ce qui exigera de chaque collectivité locale, l'élaboration d'un plan opérationnel de gestion de déchets qui fera l'objet d'un contrôle strict par les organes compétents.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

*Le Gouvernement est conscient que de nombreux projets ont pris du retard. C'est pourquoi, il est prévu de recentrer l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI) dans ses missions classiques de **Bureau d'Etudes et de Contrôle**.*

Cette importante réforme permettra au Gouvernement de constituer une banque de projets disposant d'études fiables et réduire ainsi les délais d'exécution.

Sur un tout autre plan, les questions liées à la promotion et à l'intégration des femmes et des jeunes dans le processus de développement de notre pays, seront traitées avec une plus grande

attention et de manière transversale par l'ensemble des mécanismes institutionnels de l'Etat.

Cependant, l'analyse des violences auxquelles les femmes sont confrontées commande de soumettre très prochainement à l'Assemblée Nationale un projet de loi réprimant les violences basées sur le genre.

Le Gouvernement poursuivra la lutte contre toutes les formes de maltraitance, de négligence, d'abus, d'exploitation et de violence que subissent les femmes, les enfants et leurs familles.

De même, mon Gouvernement s'emploiera à l'édification d'une administration de services, axée sur les résultats et capable d'assurer l'efficacité et l'efficience des politiques publiques.

Ainsi, le Gouvernement organisera **un Forum de la Fonction Publique** au mois de janvier 2020 qui regroupera les cadres d'administration et les partenaires sociaux pour trouver des solutions devant permettre d'améliorer la performance du service public.

Il va, sans dire, que la prise en compte de ce Plan d'Actions Prioritaires du Président de la République, induira nécessairement une loi de finances rectificative pour renforcer les dotations des projets en cours et prendre en charge les nouvelles priorités.

Le Gouvernement soumettra donc à l'Assemblée Nationale un projet de loi dans ce sens dès la prochaine rentrée parlementaire.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Il n'y a ni paix, ni stabilité, ni développement sans sécurité.

Les derniers événements survenus à Libreville montrent que notre pays comme d'autres en Afrique et dans le monde, n'est pas à l'abri des nouvelles formes de criminalité.

Le Gouvernement prend avec gravité la mesure de ces menaces multiformes.

Sur les instructions du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, le Gouvernement est résolument engagé, avec responsabilité et sans faiblesse, à assurer la sécurité nationale et la protection des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire national et au niveau de nos axes frontaliers.

Les installations, équipements et moyens de surveillance et d'interventions opérationnelles scientifiques et techniques des forces de défense et de sécurité seront davantage renforcés.

Compte tenu du caractère transnational de ces nouvelles menaces, la coopération sous régionale, régionale et internationale sera accrue.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Comme je vous l'ai annoncé dès le début de mon propos, en l'espace de dix mois, avec une même majorité parlementaire et sans avoir mis en œuvre entièrement le plan d'actions présenté devant vous le 26 février dernier, la présente déclaration vise à répondre à l'impatience bien comprise de nos compatriotes de voir leurs conditions de vie s'améliorer de manière significative.

Nous sommes tous conscients que pour partager la richesse, il faut d'abord la produire.

En économie libérale, c'est l'économique qui détermine le social et non l'inverse.

C'est pourquoi, le Gouvernement s'emploiera chaque jour, chaque heure, chaque minute, avec la vigueur nécessaire à :

- *Mettre en phase les politiques avec les contingences et les urgences ; et dans le même temps ;*
- *Prendre en charge les priorités essentielles telles que déclinées dans cette déclaration de politique générale.*

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

*Plus que jamais, nous avons besoin d'une forte mobilisation nationale pour conforter la bonne dynamique impulsée par le Président de la République, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA.***

Nous y arriverons, si nous passons à la vitesse supérieure, si nous franchissons un nouveau palier en mobilisant notre majorité parlementaire.

Nous y arriverons aussi si chaque gabonais se voit dans le Gabonais nouveau qui doit accompagner cette vision du Chef de l'Etat ; un Gabonais bien imprégné des valeurs de la République, de l'Union, du Travail, de la Justice, la devise nationale de notre pays.

Je réitère donc, ici, l'engagement solennel du Gouvernement au dialogue et à la concertation avec les partenaires sociaux, le secteur privé, la société civile et les acteurs politiques, car je sais, qu'au-delà de nos divergences, nous partageons tous la même passion pour le Gabon.

Un Gabon que nous voulons tous uni, prospère et solidaire.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Les sujets qui n'ont pas fait l'objet de développement sont tout aussi importants.

Chacun des Ministres de mon Gouvernement viendra vous exposer le plan d'actions de son département, répondre à vos questions, recueillir vos observations et vos conseils.

Le programme de politique générale de mon Gouvernement est centré sur l'Homme, sur le Gabonais, sur la Gabonaise, sur le jeune, sur le moins jeune, sur la femme qui s'inscrivent dans nos priorités car ce sont les premières raisons d'être de tout gouvernement.

Mon Gouvernement va s'intéresser au quotidien du Gabonais plutôt qu'aux fluctuations de telle ou telle courbe.

Par la méthode et la stratégie inclusive de mon Gouvernement, nous serons les compagnons de tous les jours des Gabonais.

Que le paysan sache que nous serons avec lui dans les plantations, nous accompagnerons l'étudiant dans les couloirs de son établissement et la ménagère devant les étals des marchés ; Que celui qui est malade sache que le Gouvernement cherche les moyens de faciliter sa guérison ; Que nous prendrons par la main l'handicapé ; Que le soldat sera soutenu ; la veuve et l'orphelin reconfortés.

Enfin, nous accompagnerons par nos intentions, dans la nuit et la solitude de sa proximité avec Dieu, l'homme qui prie pour un Gabon de paix, de réussite et de prospérité.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Je voudrais conclure ma déclaration de politique générale en relevant trois faits majeurs qui apportent un démenti cinglant à

certains compatriotes toujours prompts à présenter une image apocalyptique de notre pays.

*En effet, le neuvième sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC présidé par le Président de la République, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, marque son grand retour sur la scène internationale, preuve s'il en était encore besoin, qu'il est bien aux commandes de son pays.*

Deuxième fait majeur, le Gouvernement vient de conclure avec succès le dialogue politique intensifié avec l'Union Européenne.

Ce succès diplomatique est à porter au crédit du Président de la République, Chef de l'Etat, dont les bonnes dispositions ont été bien perçues par les Ambassadeurs de l'Union Européenne.

Enfin, au plan économique, le Gabon vient d'obtenir l'approbation par le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) des 4^e et 5^e revues du Programme Triennal conclu avec cette institution.

Le satisfecit adressé par le FMI pour la mise en œuvre positive du Plan de Relance de l'Economie, conforte le Gouvernement dans sa volonté d'accélérer les réformes indispensables pour hisser notre pays à un stade supérieur de son développement.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

*C'est dans la perspective de consolider ces succès et de faire encore mieux, que je voudrais maintenant, au nom de l'intérêt supérieur de la nation, au nom des valeurs inaliénables de la République et de ce qu'elles incarnent, au nom de ce que nous avons en partage, au nom de la majorité des Gabonais qui ont placé leur confiance en un homme, le Président de la République **Ali BONGO ONDIMBA**, pour conduire leur destinée, vous demander humblement de bien vouloir confirmer votre vote massif du 26 février dernier, en accordant, à mon Gouvernement et à moi-même, votre confiance renouvelée.*

Je vous remercie.

Fait à Libreville, le 27 décembre 2019

Julien NKOGHE BEKALE